L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 13 MAI 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Fiorito J. Spata, au No 46 rue Royale, magnifiques meubles, bibliothèque, pianos, etc.

Par S Gainault, rue Barthélemy, entre Montelos et Urquhart, une maisonnette.

L'histoire financière de la Louisiane.

Le travail préparé par l'auditeur pour la Convention contient une masse d'informations précieuses sur l'origine des dettes, le montant des dépenses sous les diverses administrations, la conversion, les commissions payées aux accesseurs et aux collecteurs, etc. Mais toutes ces statistiques ont besoin d'être résumées et coordonnées pour l'intelligence de la situation financière. Le contrôl trouvera dans le rapport de 1876, que nous avons déjà cité, les éléments nécessaires pour compléter le travail de l'auditeur. Nous allons essayer de donner à nos lecteurs, à l'aide de quelques totaux, une idée de la manière dont les finances de l'Etat ont été administrées de 1868 à 1877.

Prenons d'abord le chapitre des dépenses, en additionnant les chiffres pour les diverses administrations qui se sont succédées.

ADMINISTRATION WARMOTH.

1868	4,476,990 38
1869	4,217,595 98
1870	7,050,636 59
1871	7,578,147 58
1872	4,371,428 98
Total	$27,694,799 51

Ainsi, près de six millions de dépenses par an au lieu de deux millions, somme à laquelle s'élevaient en moyenne les budgets avant la guerre, tel est le résumé de cette administration qui a plus fait de mal à l'Etat que la guerre et l'émancipation réunies.

Comment ce gouvernement a-t-il pu faire face à ces monstrueuses dépenses? Il importe de le rappeler. En 1867, la taxe était déjà de 3 3/4 mills, elle fut successivement élevée jusqu'à 21 1/2 mills, mais comme cela ne suffisait pas, le gouvernement créa une véritable fabrique de papier-monnaie, et se mit à dépouiller tous les fonds confiés à sa gestion. Voici ce que dit le rapport législatif de 1876 à ce sujet :

En addition aux émissions illégales, inconstitutionnelles et folles et aux dispositions faites des Bons émis, qui dépouillaient l'Etat et ruinaient son crédit, des montants énormes ont été dilapidés directement des revenus de l'Etat.

Chaque année les taxes ont été augmentées et de lourdes taxes spéciales ont été imposées sur le montant brut des ventes et des recettes, sur le coton, le sucre et d'autres produits. Les patentes sur le commerce et les occupations ont été augmentées, et en a eu recours à toutes sortes de moyens pour extorquer davantage des malheureux contribuables, mais tout cela n'a pas suffi à satisfaire les cormorants qui vivaient aux dépens de la fortune publique.

En 1868, on emprunte pour le fonds général $15,000 du fonds de la taxe des améliorations internes et $90,847.00 du fonds d'amortissement de la dette d'Etat, et cependant à la fin de l'année il restait en mains impayés sur le fonds général $1,091,495.44.

Pour couvrir ce déficit une taxe de un pour cent fut levée sur toutes les propriétés imposables par la loi 114 de 1868. La plus grande partie de cette taxe fut perçue en 1869 et rapporta cette année $2,075,341.39. En outre on emprunte $208,000 et on reçut $316,918.11 de la vente des Bons. Malgré cela, à la fin de l'année 1869, les mandats impayés contre le fonds général s'élevaient à $9411,463,11.

En 1870, en addition à toutes les autres taxes et revenus de divers sources, on emprunta : du fonds de liquidation de la dette flottante $1,345,377,55, du fonds d'amortissement de la dette d'Etat $93,575,42, du fonds de la taxe d'intérêts $28,853,46, du fonds courant d'écoles $15,853,42, cependant, à la fin de l'année il y avait en mandats impayés $1,060,614,21.

En 1871, la taxe du fonds général avait été portée de 2 1/2 mills à 4 mills. Malgré cette augmentation et les recettes d'autres sources comme la loterie, les abattoirs, etc, on emprunte pour le fonds général du fonds de liquidation de la dette flottante $664,065,30, du fonds d'amortissement $6,900,29, et néanmoins, à la fin de l'année les mandats impayés s'élevaient à $1,915,001,79 (près de deux millions.)

De sorte qu'en 1872, on adopta la loi 81 approuvée le 25 mai ordonnant la vente des Bons des divers fonds de dépôt pour faire face aux besoins du fonds général.

Les Bons ainsi vendus s'élevèrent à $1,300,500 et produisirent $1,096,-956,25 ; malgré cela, les mandats impayés, au lieu de diminuer, augmentèrent en 1872. La somme restant due au 31 décembre 1872, s'élevait à $1,924,002,46.

Pour faire face à cette insatiable dette flottante — même nom pour le fonds général—une taxe de un pour cent avait été accordée en 1868, produisant $2,229,333,83. En 1869 et 1870, on avait vendu $1,588,000 de bons de levées, et les actions de l'Etat dans le chemin de fer Jackson qui avaient rapporté $141,440 ; en 1871, on avait vendu $3,000,000 de Bons de dette flottante, $497,000 de Bons précédemment émis pour payer les coupons, etc., et en 1872, $1,300,-500 de Bons appartenant aux fonds de dépôts, montant en tout à $8,754,273,-84, et cela en addition à la taxe annuelle de quatre mills, aux taxes sur le coton et les ventes, aux recettes des patentes et autres sources ; et, cependant, il restait le 1er janvier 1873, $1,924,000,46 de dette flottante dûe par le fonds général.

Les détails des dépenses sous l'administration de M. Warmoth sont édifiants ; nous n'en citerons que deux items.

	Législature.	Impressions
1868	$[illegible] 70	138,843 24
1869	$[illegible] 18	430,845 48
1870	$[illegible] 25	814,160 86
1871	$[illegible] 25	261,167 25
1872	$[illegible] 40	154,762 00
Totaux	$[illegible] 80	$1,775,473 83
		2,999,981 50
Total général		$5,676,404 13

Ainsi, un total général de quatre millions en chiffres ronds pour deux chapitres de dépenses qui, avant la guerre, coûtaient $100,000 par an, soit $500,000 pour cinq ans. Cela fait un excédant de trois millions et demi payé pour les législatures et la presse radicales!

L'administration de Kellogg n'a pas été tout-à-fait aussi extravagante mais il faut dire qu'il n'y serait pas moyen de marcher sur le même pied. Voici les chiffres :

Dépenses.	
1873	$2,096,913 92
1874	2,098,101 22
1875	3,125,727 34
1876	4,973,369 50
Total	$13,048,044 98

Les dépenses législatives pendant ces quatre années ont été élevées à $1,301,-967 05, ce qui est encore un assez gros chiffre.

Sous l'administration du gouverneur Nicholls, les dépenses ont été réduites mais pas autant que l'auraient désiré [illegible] de l'Etat.

Voici [illegible] taxes.

1877	$[illegible]
1878	$[illegible]
Total	$4,988,666 97

Les dépenses [illegible] des cinq années de 1868 à 1877 [illegible] un total général de $48,899,709 [illegible].

En ne comptant pas les dettes d'organisation créées sous Warmoth, qui n'ont pas été réalisées, la dette réelle a augmenté de la somme extravagante d'environ $20,497,639, dont moins de trois millions affectent le Républicain administration de 1868, si on tient compte des Bons de cette époque vendus sous Warmoth. Il restait donc plus de vingt millions de dettes créées par le régime radical, régime dont le bilan se résumerait ainsi :

Dépense Warmoth	$27,694,799 51
Do Kellogg	20,999,044 98
Boni en mains	20,870,865 00
Total général	$69,564,709 49

Plus de moitié millions pour neuf années de régime radical! Il est vrai que la dette a été réfaite par la conversion de 40 pour cent, ce qui laisserait un passif de 52 millions, pour cette période de l'histoire financière de la Louisiane sans compter à peu près autant pour les dettes de paroisses et de municipalités.

RAPPORT ANNUEL SUR LES RÉCOLTES DE SUCRE ET DE RIZ.—Nous avons reçu hier le rapport annuel préparé par le *Prix Courant* sur les récoltes de sucre et de riz. Ce rapport est un des plus complets que nous ayons encore vus. Il contient les comptes-rendus des ménages de la société des planteurs et d'autres informations très intéressantes, en dehors des statistiques usuelles.

FÊTE DE CARNAVAL.—Nos lecteurs verront plus loin l'annonce d'une grande fête qui aura lieu le 19e du courant, dans la Salle de l'Harmonie, rue Bienville, près la rue Royale. Des prix seront décernés aux deux meilleurs costumes représentatifs.

LOUISIANE.

Ds Markesville *Bulletin* relate le suicide d'un jeune homme, Edgar Ducôté, appartenant à une excellente famille créole de la paroisse Avoyelles.

Notre confrère donne de bonnes nouvelles de toutes les récoltes qu'il dit que Markesville s'embellit.

Le *Pelican* craint qu'il n'y ait déjà trop de pluies.

On verra aux annonces que les affaires de l'ancienne et notable maison A. Brousseau & fils passent désormais conduites par M. A. Brousseau Brousseau sous le nom de A. Brousseau's fils. M. Ringgold Brousseau a hérité de toutes les qualités qui faisaient de son père un des négociants les plus estimables et les plus scrupuleux de la Nlle Orléans. Sous sa direction, la maison continuera à occuper le haut rang qu'elle a toujours tenu dans le commerce de notre ville.

Mme Vergez.—Parmi les sages-femmes les plus habiles et les plus expérimentées de la Nlle-Orléans, nous devons citer Mme Vergez, rue Bayolo No 186. A tout on clientèle déjà fort nombreuse, l'accroît-elle journellement. Mme Vergez annonce dans les colonnes de l'ABEILLE qu'elle vaccine tous les jours à midi.

LIBRAIRIE HÉBERT.—La maison Hébert, sise au coin des rues Chartres et Bienville, vient de recevoir l'*Illustration* et le *Monde Illustré* du 26 avril.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de ces belles-mères !.....il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chauffer qu'à l'Etoile Rouge.

—On lit dans le *Télégraphe* :

Le *Soleil* a lancé hier une grosse nouvelle. A l'en croire, M. le président Grévy serait décidé à donner sa démission, si l'élection de Blanqui était admise par la Chambre des députés.

Nous soumes en mesure d'opposer le démenti le plus formel à cette assertion. M. Grévy n'a jamais songé à donner sa démission, ni sur la question Blanqui, ni sur toute autre.

M. Grévy n'approuve pas le bruit qui s'est fait sur cette affaire Blanqui.

Son opinion bien arrêtée est que cette élection est illégale et qu'il serait très dangereux de la ratifier. Tous les autres condamnés passeraient l'un après l'autre par la même porte. Quant à lui, il est résolu à ne pas amnistier Blanqui ni les chefs de la Commune. Il est sur ce point, comme sur tous les autres, en parfait accord avec le cabinet.

LE TOURNOI DE BILLARD A PARIS.—Paris, 7 mai.—La seconde partie du tournoi de billard a été jouée hier soir, au Grand Café, entre Lucien Piot, de Paris, et Maurice Daly, de New York. Il y a eu 33 séries. Piot a gagné la partie avec 600 points contre 585 faits par Daly. La série la plus longue faite par Piot a été de 93 points ; Daly a fait une série de 182 points. Ce soir, la troisième partie sera jouée par Maurice Daly et Albert Garnier.

—Nous apprenons la mort de M. Durand Brager, le peintre de marine bien connu. Il était âgé de soixante-cinq ans.

M. Durand Brager, qui s'était d'abord destiné à la marine, renonça à cette carrière, après quelques voyages au long cours, pour étudier la peinture ; ses premiers maîtres furent Gudin et Eugène Isabey. En 1840, il fut attaché comme dessinateur à l'état-major du prince de Joinville et fit partie de l'expédition de Sainte-Hélène.

Lors de la guerre contre la Russie, il fit partie de l'escadre d'opérations de la mer Noire et fut chargé de lever les plans des places russes.

Comme peintre, il laisse un nombre considérable de marines, fort appréciées des amateurs.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1865.

Un problème à résoudre : Où le propriétaire de l'ETOILE ROUGE peut-il trouver la meilleure chaussure pour pouvoir la vendre à si bon marché ?

—On a cherché et on cherche encore le moyen d'éviter les ensevelissements de vivants. Il existe en Allemagne des salles où les morts sont exposés pendant un certain temps, le cordon d'une sonnette à la main, afin de prévenir le gardien du cimetière, si par hasard le réveil survenait.

Un sieur Walther, de Berlin, n'a pas attendu d'être rendu au cimetière pour protester contre son enterrement. Tandis que le convoi se dirigeait vers la cimetière, le "mort" se mit à taper des poings et des pieds contre la bière. On n'entendait pas les cris de cette position désagréable, et le ressuscité fut reconduit chez lui dans une des voitures de deuil.

—Cette aventure nous rappelle celle qui arriva à un Bordelais bien connu, le sieur Gosthals. Atteint d'une paralysie à l'âge de vingt ans, il tomba si léthargie. Le médecin des morts ayant constaté le décès on procéda à l'enterrement. La bière descendue dans la fosse, on jetait déjà les pelletées de terre, lorsque les fossoyeurs crurent entendre un bruit dans la bière. On ouvrit le cercueil ; Gosthals criait comme un brûlé. On lui prodigua des soins immédiats, et le mort vécut jusqu'à l'âge de 101 ans.

L'émotion l'avait guéri de sa paralysie.

☞ Le magasin meilleur marché pour ameublements est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido, établi en 1840.

—Lord Sandon et sir A. Paget, ambassadeur anglais, ont eu avec M. Depretis une entrevue dans laquelle il a été décidé que l'Italie joindrait ses efforts à ceux de l'Angleterre et de la France pour sauvegarder les intérêts communs de ces trois puissances en Egypte.

—Don Carlos fait dégénir, dans la *Correspondencia Autografa*, le nouveau prétendant à l'*Imparcial de Madrid* qu'il prenait pour un agent de renseignements secrets sur la conduite d'Espagne et qui ne [illegible] s'occuper de politique.

Le [illegible] nous nous mêlons, en disant que l'ambassade de M. Gambetta le prépare sous la tente, pensant d'une main à la [illegible] et, de l'autre un sac de nuit. Il [illegible] un guichet de la station du chemin de fer pour Marienbad.

Le [illegible] porte cette légende :

M. Gambetta n'a vraiment pas besoin d'aller à Marienbad ; il est, à la vérité, très [illegible] épais, mais il a déjà perdu tout poids à la Chambre.

Bottes en chevreau français, pour dames, à l'Etoile Rouge.

—Dialogue entre le sultan et le vizir d'Egypte, extrait par Chaps :

"Ahmed, pourquoi t'appelles-tu Ahmed ?"

"Ayoub vous dire."

—Lors extrayons les passages qui visent de la nouvelle constitution de la Californie :

Section 1. La Législature pourvoira aux règlements nécessaires pour la protection de l'Etat et de ses cités, villes et villages, contre les charges et les maux qui naissent de la présence d'étrangers qui sont ou peuvent devenir vagabonds, mendiants, criminels ou invalides affligés de maladies contagieuses ou infectantes, et d'étrangers d'autre manière dangereux ou préjudiciables à la prospérité ou la paix de l'Etat ; et elle pourvoira cette marque et au mode de leur éloignement de l'Etat sur leur défaut ou refus de se soumettre à ces conditions.

2. Aucune corporation maintenant en existence ou à fonder à l'avenir sous les lois de cet Etat ne pourra, après l'adoption de cette constitution, employer directement ou indirectement, à un titre quelconque, des Chinois ou Mongoliens. La législature passera les lois nécessaires pour faire appliquer cette stipulation.

3. Aucun Chinois ne pourra être employé à des travaux d'Etat, de comté, municipaux ou autres travaux publics, sauf en punition de crimes.

6. La présence d'étrangers inaptes à devenir citoyens des Etats-Unis est déclarée dangereuse à la prospérité de l'Etat, et la législature devra décourager leur immigration par tous les moyens en son pouvoir. La coolisme asiatique, étant une forme de l'esclavage humain, est prohibé pour toujours dans cet Etat, et tous contrats pour travail de coolies sont nuls et non avenus. Toutes compagnies ou corporations, formées en ce pays ou ailleurs, pour l'importation de ces travailleurs, seront frappées de pénalités à prescrire par la législature.....

REMARK ET LES ATTENTATS.—La *Révolution française* publie une lettre de Liebknecht, le socialiste allemand, qui fait une analogie ironique de la politique de M. de Bismarck :

Tout va bien pour nous. Si la démocratie socialiste de l'Allemagne a refusé de travailler pour le roi de Prusse, heureusement, le chancelier du roi de Prusse a eu et a encore la complaisance de travailler pour la démocratie socialiste. Voyez, l'homme n'est pas si mauvais que vous le pensez peut-être.

Il nous défend de faire de la propagande. Eh bien, pour nous consoler, il fait pour nous une propagande si active et si efficace, que nous serions très ingrats si nous n'étions pas contents de lui. Nous mêmes, nous n'voulions jamais si bien faire la centième partie de ce qu'il fait pour nous.

En terminant sa lettre, le député socialiste dit :

Je sais que notre tactique peut facilement être mal entendue par ceux qui ne connaissent pas notre pays. Surtout ne nous mettez pas en parallèle avec les nihilistes russes. Le despotisme brute du czar pour lors ancestrali par quelques centaines de hobereaux et d'aristocrates, et l'effet de la tactique du revolver et du poignard serait de river la réaction épouvantable.

Sans *Hedel* et *Nobiling*, nous n'aurions plus de Bismark. Depuis mal passé, *Bismark* vit des attentats. Mais il n'en peut pas vivre *éternellement*, et nous prendrons soin de ne pas le *ressusciter*. Vous comprenez !

Souliers de pêcheur à 75 sous la paire à l'ETOILE ROUGE.

UN TOAST DE M. DE BEUST.—La fête des noces d'argent de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche a été célébrée à Paris dans un grand banquet de cent vingt couverts organisé à l'hôtel Continental par le comité de la Société de bienfaisance d'Autriche-Hongrie.

Le banquet a été présidé par M. de Beust, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris.

Au dessert, M. de Beust a porté, en allemand, un toast à l'empereur François-Joseph ; puis un toast en français au président de la République française :

Messieurs, a-t-il dit, en rappelant la glorieuse date qui nous a réunis, je me suis servi de la langue que parle cette nation entre toutes, pour l'importation de laquelle on procède aujourd'hui aux regards. Il me reste à féliciter un autre toast que j'ai le devoir et que j'ai l'honneur de vous proposer, et, en le faisant, je parle la langue du pays auquel doivent s'adresser nos hommages, celle de ce grand et beau pays de France qui nous offre une si cordiale hospitalité, qui pour la plupart d'entre nous, est devenu depuis longtemps une seconde patrie, et pour lequel nous tous sommes animés du même sentiment de sympathie, d'admiration, et, disons plus, de gratitude.

En présence d'un grand désastre qui désolait notre pays, la France a voulu montrer une fois de plus qu'elle avait su rester riche et qu'elle avait su rester généreuse.

Les nombreux et mesurants témoignages d'intérêts que nous recueillons nous sont précieux à double titre. Ils diminuent les souffrances dues à une calamité qui nous afflige, et ils augmentent la valeur d'une amitié qui nous honore, que nous sommes heureux de nous savoir acquise, et que nous payons d'un retour sincère.

J'ai eu la satisfaction de retrouver dans les paroles que, lors de son avènement au pouvoir, M. le président de la République a bien voulu m'adresser, les sympathies que je savais exister en France pour notre pays, et je ne fais que remplir un devoir de reconnaissance en vous proposant de boire à sa santé.

Au président de la République française !

Ce toast a été suivi de l'hymne national français, la *Marseillaise*.

Le banquet s'est terminé par la marche de Radetzki.

☞ Les photographies inaltérables par le procédé Lambert sont admirées des connaisseurs ; on peut en voir des échantillons au studio de Lilienthal.

—Quelques personnes affirment, dit le *Pays*, que l'écrivain qui signe *Ambiens* dans la *France* ne serait autre que le prince Napoléon.

Quoi que l'on dise *amicus Plato*, le prince n'est pas un ami si platonique de la France.

—Dans la *Lanterne* russe, un premier avertissement du particulariste (gdl), à l'adresse de M. Gambetta.

Le dessin représente un rat (qui a la tête gambettiste) retiré dans un fromage.

Voici la légende :

Dans un fromage qu'on est bien à quarante ans !

Si un monsieur veut se mettre à l'aise qu'il achète une paire de souliers de pêcheur pour 75 sous à l'ETOILE ROUGE.

—La *République Française* met sur la même ligne Blanqui et les princes d'Orléans. Liens platés !

Il y a, d'ailleurs, un précédent, celui des princes d'Orléans. M. d'Aumale et M. de Joinville avaient été élus en violation d'une loi d'Etat. La loi fut abrogée, et l'Assemblée de 1871 validait l'élection. Le cas est identique.

—Une fantaisie bien gaie du *Charivari* : Dialogue :

—Je vais fonder un journal ultra-naturaliste.

—Ah !

—Mais quelque chose de formidable dans l'horrible, pour épater les bourgeois.

—Parfait.

—Avec des dessins farouches de fantaisie.

—Seulement, le cherche un titre.

—Si ton journal doit tenir aux personnes, appelle-le l'Ennemi du [illegible].

BOTTES ARISTOCRATIQUES ! SOUPLES pour bébés à [illegible] Rouge.

Demain, jeudi, 15 mai, [illegible] Vendredi, 16 mai, [illegible] Samedi, 17 mai, [illegible] Lundi, 19 mai, [illegible] Mardi, 20 mai, [illegible] Mercredi, 21 mai, [illegible] Jeudi, 22 mai, [illegible] Vendredi, 23 mai, [illegible] Samedi, 24 mai, [illegible] Lundi, 26 mai, [illegible] Mardi, 27 mai, [illegible] Mercredi, 28 mai, [illegible] Jeudi, 29 mai, [illegible] Vendredi, 30 mai, [illegible] Samedi, 31 mai, [illegible] Lundi, 2 juin, [illegible] Mardi, 3 juin, [illegible] Mercredi, 4 juin, [illegible] Jeudi, 5 juin, [illegible] Vendredi, 6 juin, [illegible] Samedi, 7 juin, [illegible] Lundi, 9 juin, [illegible] Mardi, 10 juin, [illegible] Mercredi, 11 juin, [illegible] Jeudi, 12 juin, [illegible] Vendredi, 13 juin, [illegible] Samedi, 14 juin, [illegible] Lundi, 16 juin, [illegible] Mardi, 17 juin, [illegible] Mercredi, 18 juin, [illegible] Jeudi, 19 juin, [illegible] Vendredi, 20 juin, [illegible] Samedi, 21 juin, [illegible] Lundi, 23 juin, [illegible] Mardi, 24 juin, [illegible] Mercredi, 25 juin, [illegible] Jeudi, 26 juin, [illegible] Vendredi, 27 juin, [illegible] Samedi, 28 juin, [illegible] Lundi, 30 juin, [illegible] Mardi, 1er juillet, [illegible] Mercredi, 2 juillet, [illegible] Jeudi, 3 juillet, [illegible] Vendredi, 4 juillet, [illegible] Samedi, 5 juillet, [illegible] Lundi, 7 juillet, [illegible] Mardi, 8 juillet, [illegible] Mercredi, 9 juillet, [illegible] Jeudi, 10 juillet, [illegible] Vendredi, 11 juillet, [illegible] Samedi, 12 juillet, [illegible] Lundi, 14 juillet, [illegible] Mardi, 15 juillet, [illegible] Mercredi, 16 juillet, [illegible] Jeudi, 17 juillet, [illegible] Vendredi, 18 juillet, [illegible] Samedi, 19 juillet, [illegible] Lundi, 21 juillet, [illegible] Mardi, 22 juillet, [illegible] Mercredi, 23 juillet, [illegible] Jeudi, 24 juillet, [illegible] Vendredi, 25 juillet, [illegible] Samedi, 26 juillet, [illegible] Lundi, 28 juillet, [illegible] Mardi, 29 juillet, [illegible] Mercredi, 30 juillet, [illegible] Jeudi, 31 juillet, [illegible] Vendredi, 1er août, [illegible] Samedi, 2 août, [illegible] Lundi, 4 août, [illegible] Mardi, 5 août, [illegible] Mercredi, 6 août, [illegible] Jeudi, 7 août, [illegible] Vendredi, 8 août, [illegible] Samedi, 9 août, [illegible] Lundi, 11 août, [illegible] Mardi, 12 août, [illegible] Mercredi, 13 août, [illegible] Jeudi, 14 août, [illegible] Vendredi, 15 août, [illegible] Samedi, 16 août, [illegible] Lundi, 18 août, [illegible] Mardi, 19 août, [illegible] Mercredi, 20 août, [illegible] Jeudi, 21 août, [illegible] Vendredi, 22 août, [illegible] Samedi, 23 août, [illegible] Lundi, 25 août, [illegible] Mardi, 26 août, [illegible] Mercredi, 27 août, [illegible] Jeudi, 28 août, [illegible] Vendredi, 29 août, [illegible] Samedi, 30 août, [illegible] Lundi, 1er septembre, [illegible] Mardi, 2 septembre, [illegible] Mercredi, 3 septembre, [illegible] Jeudi, 4 septembre, [illegible] Vendredi, 5 septembre, [illegible] Samedi, 6 septembre, [illegible] Lundi, 8 septembre, [illegible] Mardi, 9 septembre, [illegible] Mercredi, 10 septembre, [illegible] Jeudi, 11 septembre, [illegible] Vendredi, 12 septembre, [illegible] Samedi, 13 septembre, [illegible] Lundi, 15 septembre, [illegible] Mardi, 16 septembre, [illegible] Mercredi, 17 septembre, [illegible] Jeudi, 18 septembre, [illegible] Vendredi, 19 septembre, [illegible] Samedi, 20 septembre, [illegible] Lundi, 22 septembre, [illegible] Mardi, 23 septembre, [illegible] Mercredi, 24 septembre, [illegible] Jeudi, 25 septembre, [illegible] Vendredi, 26 septembre, [illegible] Samedi, 27 septembre, [illegible] Lundi, 29 septembre, [illegible] Mardi, 30 septembre, [illegible] Mercredi, 1er octobre, [illegible] Jeudi, 2 octobre, [illegible] Vendredi, 3 octobre, [illegible] Samedi, 4 octobre, [illegible] Lundi, 6 octobre, [illegible] Mardi, 7 octobre, [illegible] Mercredi, 8 octobre, [illegible] Jeudi, 9 octobre, [illegible] Vendredi, 10 octobre, [illegible] Samedi, 11 octobre, [illegible] Lundi, 13 octobre, [illegible] Mardi, 14 octobre, [illegible] Mercredi, 15 octobre, [illegible] Jeudi, 16 octobre, [illegible] Vendredi, 17 octobre, [illegible] Samedi, 18 octobre, [illegible] Lundi, 20 octobre, [illegible] Mardi, 21 octobre, [illegible] Mercredi, 22 octobre, [illegible] Jeudi, 23 octobre, [illegible] Vendredi, 24 octobre, [illegible] Samedi, 25 octobre, [illegible] Lundi, 27 octobre, [illegible] Mardi, 28 octobre, [illegible] Mercredi, 29 octobre, [illegible] Jeudi, 30 octobre, [illegible] Vendredi, 31 octobre, [illegible] Samedi, 1er novembre, [illegible] Lundi, 3 novembre, [illegible] Mardi, 4 novembre, [illegible] Mercredi, 5 novembre, [illegible] Jeudi, 6 novembre, [illegible] Vendredi, 7 novembre, [illegible] Samedi, 8 novembre, [illegible] Lundi, 10 novembre, [illegible] Mardi, 11 novembre, [illegible] Mercredi, 12 novembre, [illegible] Jeudi, 13 novembre, [illegible] Vendredi, 14 novembre, [illegible] Samedi, 15 novembre, [illegible] Lundi, 17 novembre, [illegible] Mardi, 18 novembre, [illegible] Mercredi, 19 novembre, [illegible] Jeudi, 20 novembre, [illegible] Vendredi, 21 novembre, [illegible] Samedi, 22 novembre, [illegible] Lundi, 24 novembre, [illegible] Mardi, 25 novembre, [illegible] Mercredi, 26 novembre, [illegible] Jeudi, 27 novembre, [illegible] Vendredi, 28 novembre, [illegible] Samedi, 29 novembre, [illegible] Lundi, 1er décembre, [illegible] Mardi, 2 décembre, [illegible] Mercredi, 3 décembre, [illegible] Jeudi, 4 décembre, [illegible] Vendredi, 5 décembre, [illegible] Samedi, 6 décembre, [illegible] Lundi, 8 décembre, [illegible] Mardi, 9 décembre, [illegible] Mercredi, 10 décembre, [illegible] Jeudi, 11 décembre, [illegible] Vendredi, 12 décembre, [illegible] Samedi, 13 décembre, [illegible] Lundi, 15 décembre, [illegible] Mardi, 16 décembre, [illegible] Mercredi, 17 décembre, [illegible] Jeudi, 18 décembre, [illegible] Vendredi, 19 décembre, [illegible] Samedi, 20 décembre, [illegible] Lundi, 22 décembre, [illegible] Mardi, 23 décembre, [illegible] Mercredi, 24 décembre, [illegible] Jeudi, 25 décembre, [illegible] Vendredi, 26 décembre, [illegible] Samedi, 27 décembre, [illegible] Lundi, 29 décembre, [illegible] Mardi, 30 décembre, [illegible] Mercredi, 31 décembre, [illegible] Jeudi, 1er janvier, [illegible] Vendredi, 2 janvier, [illegible] Samedi, 3 janvier, [illegible] Lundi, 5 janvier, [illegible] Mardi, 6 janvier, [illegible] Mercredi, 7 janvier, [illegible] Jeudi, 8 janvier, [illegible] Vendredi, 9 janvier, [illegible] Samedi, 10 janvier, [illegible] Lundi, 12 janvier, [illegible] Mardi, 13 janvier, [illegible] Mercredi, 14 janvier, [illegible] Jeudi, 15 janvier, [illegible] Vendredi, 16 janvier, [illegible] Samedi, 17 janvier, [illegible] Lundi, 19 janvier, [illegible] Mardi, 20 janvier, [illegible] Mercredi, 21 janvier, [illegible] Jeudi, 22 janvier, [illegible] Vendredi, 23 janvier, [illegible] Samedi, 24 janvier, [illegible] Lundi, 26 janvier, [illegible] Mardi, 27 janvier, [illegible] Mercredi, 28 janvier, [illegible] Jeudi, 29 janvier, [illegible] Vendredi, 30 janvier, [illegible] Samedi, 31 janvier, [illegible] Lundi, 2 février, [illegible] Mardi, 3 février, [illegible] Mercredi, 4 février, [illegible] Jeudi, 5 février, [illegible] Vendredi, 6 février, [illegible] Samedi, 7 février, [illegible] Lundi, 9 février, [illegible] Mardi, 10 février, [illegible] Mercredi, 11 février, [illegible] Jeudi, 12 février, [illegible] Vendredi, 13 février, [illegible] Samedi, 14 février, [illegible] Lundi, 16 février, [illegible] Mardi, 17 février, [illegible] Mercredi, 18 février, [illegible] Jeudi, 19 février, [illegible] Vendredi, 20 février, [illegible] Samedi, 21 février, [illegible] Lundi, 23 février, [illegible] Mardi, 24 février, [illegible] Mercredi, 25 février, [illegible] Jeudi, 26 février, [illegible] Vendredi, 27 février, [illegible] Samedi, 28 février, [illegible] Lundi, 30 février, [illegible] Mardi, 31 février, [illegible] Mercredi, 1er mars, [illegible] Jeudi, 2 mars, [illegible] Vendredi, 3 mars, [illegible] Samedi, 4 mars, [illegible] Lundi, 6 mars, [illegible] Mardi, 7 mars, [illegible] Mercredi, 8 mars, [illegible] Jeudi, 9 mars, [illegible] Vendredi, 10 mars, [illegible] Samedi, 11 mars, [illegible] Lundi, 13 mars, [illegible] Mardi, 14 mars, [illegible] Mercredi, 15 mars, [illegible] Jeudi, 16 mars, [illegible] Vendredi, 17 mars, [illegible] Samedi, 18 mars, [illegible] Lundi, 20 mars, [illegible] Mardi, 21 mars, [illegible] Mercredi, 22 mars, [illegible] Jeudi, 23 mars, [illegible] Vendredi, 24 mars, [illegible] Samedi, 25 mars, [illegible] Lundi, 27 mars, [illegible] Mardi, 28 mars, [illegible] Mercredi, 29 mars, [illegible] Jeudi, 30 mars, [illegible] Vendredi, 31 mars, [illegible] Samedi, 1er avril, [illegible] Lundi, 3 avril, [illegible] Mardi, 4 avril, [illegible] Mercredi, 5 avril, [illegible] Jeudi, 6 avril, [illegible] Vendredi, 7 avril, [illegible] Samedi, 8 avril, [illegible] Lundi, 10 avril, [illegible] Mardi, 11 avril, [illegible] Mercredi, 12 avril, [illegible] Jeudi, 13 avril, [illegible] Vendredi, 14 avril, [illegible] Samedi, 15 avril, [illegible] Lundi, 17 avril, [illegible] Mardi, 18 avril, [illegible] Mercredi, 19 avril, [illegible] Jeudi, 20 avril, [illegible] Vendredi, 21 avril, [illegible] Samedi, 22 avril, [illegible] Lundi, 24 avril, [illegible] Mardi, 25 avril, [illegible] Mercredi, 26 avril, [illegible] Jeudi, 27 avril, [illegible] Vendredi, 28 avril, [illegible] Samedi, 29 avril, [illegible] Lundi, 1er mai, [illegible] Mardi, 2 mai, [illegible] Mercredi, 3 mai, [illegible] Jeudi, 4 mai, [illegible] Vendredi, 5 mai, [illegible] Samedi, 6 mai, [illegible] Lundi, 8 mai, [illegible] Mardi, 9 mai, [illegible] Mercredi, 10 mai, [illegible] Jeudi, 11 mai, [illegible] Vendredi, 12 mai, [illegible] Samedi, 13 mai, [illegible] Lundi, 15 mai, [illegible] Mardi, 16 mai, [illegible] Mercredi, 17 mai, [illegible] Jeudi, 18 mai, [illegible] Vendredi, 19 mai, [illegible] Samedi, 20 mai, [illegible] Lundi, 22 mai, [illegible] Mardi, 23 mai, [illegible] Mercredi, 24 mai, [illegible] Jeudi, 25 mai, [illegible] Vendredi, 26 mai, [illegible] Samedi, 27 mai, [illegible] Lundi, 29 mai, [illegible] Mardi, 30 mai, [illegible] Mercredi, 31 mai, [illegible] Jeudi, 1er juin, [illegible] Vendredi, 2 juin, [illegible] Samedi, 3 juin, [illegible] Lundi, 5 juin, [illegible] Mardi, 6 juin, [illegible] Mercredi, 7 juin, [illegible] Jeudi, 8 juin, [illegible] Vendredi, 9 juin, [illegible] Samedi, 10 juin, [illegible] Lundi, 12 juin, [illegible] Mardi, 13 juin, [illegible] Mercredi, 14 juin, [illegible] Jeudi, 15 juin, [illegible] Vendredi, 16 juin, [illegible] Samedi, 17 juin, [illegible] Lundi, 19 juin, [illegible] Mardi, 20 juin, [illegible] Mercredi, 21 juin, [illegible] Jeudi, 22 juin, [illegible] Vendredi, 23 juin, [illegible] Samedi, 24 juin, [illegible] Lundi, 26 juin, [illegible] Mardi, 27 juin, [illegible] Mercredi, 28 juin, [illegible] Jeudi, 29 juin, [illegible] Vendredi, 30 juin, [illegible] Samedi, 1er juillet, [illegible] Lundi, 3 juillet, [illegible] Mardi, 4 juillet, [illegible] Mercredi, 5 juillet, [illegible] Jeudi, 6 juillet, [illegible] Vendredi, 7 juillet, [illegible] Samedi, 8 juillet, [illegible] Lundi, 10 juillet, [illegible] Mardi, 11 juillet, [illegible] Mercredi, 12 juillet, [illegible] Jeudi, 13 juillet, [illegible] Vendredi, 14 juillet, [illegible] Samedi, 15 juillet, [illegible] Lundi, 17 juillet, [illegible] Mardi, 18 juillet, [illegible] Mercredi, 19 juillet, [illegible] Jeudi, 20 juillet, [illegible] Vendredi, 21 juillet, [illegible] Samedi, 22 juillet, [illegible] Lundi, 24 juillet, [illegible] Mardi, 25 juillet, [illegible] Mercredi, 26 juillet, [illegible] Jeudi, 27 juillet, [illegible] Vendredi, 28 juillet, [illegible] Samedi, 29 juillet, [illegible] Lundi, 31 juillet, [illegible] Mardi, 1er août, [illegible] Mercredi, 2 août, [illegible] Jeudi, 3 août, [illegible] Vendredi, 4 août, [illegible] Samedi, 5 août, [illegible] Lundi, 7 août, [illegible] Mardi, 8 août, [illegible] Mercredi, 9 août, [illegible] Jeudi, 10 août, [illegible] Vendredi, 11 août, [illegible] Samedi, 12 août, [illegible] Lundi, 14 août, [illegible] Mardi, 15 août, [illegible] Mercredi, 16 août, [illegible] Jeudi, 17 août, [illegible] Vendredi, 18 août, [illegible] Samedi, 19 août, [illegible] Lundi, 21 août, [illegible] Mardi, 22 août,